

Les échos de Scy-Chazelles

N° 76
Mai 2021

Le bulletin d'informations de votre commune

 www.mairie-scy-chazelles.fr

 [scy_chazelles](https://www.instagram.com/scy_chazelles)

 [@scychazelles](https://www.facebook.com/scychazelles)

 [@SChazelles](https://twitter.com/SChazelles)

La politique numérique à la une

SOMMAIRE

3 LE MOT DU MAIRE

4 ACTUALITÉ

- 4 Le nouveau site est arrivé
- 6 La politique numérique de Scy-Chazelles
- 9 Les travaux à la chapelle Notre Dame de l'Amitié
- 10 L'embellissement de nos écoles se poursuit !
- 12 Un marché dominical à Scy-Chazelles
- 13 La maison Molozay produit son vin à Scy-Chazelles
- 18 L'ancien site *Aldi* devient... L'impasse Anne-Marie Célestine Michel
- 20 Vrai Faux
- 21 Droit d'expression de l'opposition
- 22 Le budget et les impôts 2021

24 OUVERTURE D'ENTREPRISE

- 24 Pierre Cordier, un chef vous livre à domicile

25 HOMMAGES

- 25 Hommages à Marc Vincent et au Père Bernard Pichon

25 LOISIRS ET JEUNESSE

- 25 Point de vue du Petit Plateau
- 26 Nouveaux aménagements
- 27 Concours jardins et balcons fleuris
- 28 La bonne nouvelle
Après l'école
- 30 Livre *Les sources du mal* de Rémy Gratier de Saint Louis
- 31 La bibliothèque municipale

36 INFOS PRATIQUES

- 36 Les numéros utiles

ETAT CIVIL



NAISSANCES

HECKEL Augustin 29/12/2020



MARIAGES

LEBLANC Damien et
SAISING Sudathip 20/02/2021



DÉCÈS

HOSPITAL Paulette ép. BERGER 07/12/20
NADÉ André 09/01/21
MICHEL Marc 25/01/21
OBRIOT Yvette vve FOETZ 19/02/21
MONTUSCHI Jacques 16/02/21
JOLLANT Andrée ép. WALPOEL 06/03/21
PRUSZKOWSKI Stanislaw 08/03/21
PETRONE Dominique 20/03/21
GRIMAUULT Jeanne vve DELAITRE 27/03/21

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot ; Responsable de la publication : Yannick Groutsch
Mise en page & Tirage (1500 ex.) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net



Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois, chers amis,

C'est rempli d'espoir que j'introduirai notre bulletin municipal. En effet, nous venons de traverser une nouvelle phase critique sur le plan sanitaire, mais nos efforts collectifs pendant cette dernière phase de confinement et l'arrivée progressive des vaccinations nous laissent espérer un retour probable et prochain à une vie « normale », une vie de liberté.

Pour l'heure, j'ai notamment hâte de pouvoir organiser les trois prochaines consultations citoyennes qui étaient prévues au printemps mais qui ont dû être reportées en raison de la situation sanitaire : la première concernant les riverains du futur chemin piétonnier au quartier du Baoeton, la seconde pour ceux des rues St Vincent et St Nicolas en préalable aux travaux de réfection de ces voiries, et enfin, plus largement, la troisième pour tous les Sigéo-Castellois, concernant le futur projet de parc écologique et de la biodiversité dont les travaux devraient commencer au 2^{ème} semestre.

Toutefois, l'actualité printanière principale de la commune concerne le sujet des nouvelles technologies. Le 2^{ème} @ récemment obtenu au label national des villes internet, ainsi que la mise en ligne du nouveau site internet de la commune, soulignent et récompensent le travail de qualité mené par les élus en charge de cette thématique avec l'appui des services municipaux.

Enfin, le développement économique et touristique de la commune, engagé lors du mandat précédent, se concrétise désormais sur le terrain : installation des viticulteurs Molozay rue de Moulins, reconversion de l'ancien site ALDI (qui devient désormais « l'impasse Anne-Marie Célestine Michel ») en maison médicale, résidence senior avec services et logements, arrivée de nouvelles entreprises (fabrication et livraison de pizzas, traiteur-livreur, ...), lancement d'un marché dominical, ... et ce n'est pas tout ! D'autres projets allant valoriser la commune et apporter de nouveaux services aux habitants sont en voie de finalisation, ils vous seront présentés très prochainement...

En attendant, avec l'arrivée des beaux jours et l'espoir d'une amélioration de cette maudite situation sanitaire, je vous souhaite de passer un bel été, ressourçant et oxygénant. Continuez à être très prudents, à vous protéger et à prendre soin de vous et de vos proches. Grâce à nos précautions et nos efforts collectifs, nous retrouverons le chemin de la liberté.

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

LE NOUVEAU SITE EST ARRIVÉ

Vendredi 5 Mars 2021 a été une date importante pour l'équipe de la commission communication.

L'ancien site datait de 2015. Des chiffres collectés en 2018 affichaient un nombre de visites compris entre 10 000 et 16 000 par mois et une moyenne de 3 pages consultées. Il a donc bien rempli son rôle mais dans ce domaine, l'obsolescence est rapide que ce soit sur le plan du design ou de la navigation. Il est indispensable de se renouveler.

C'est pourquoi, après six mois de travail, le nouveau site internet de la commune fait peau neuve.

Ce site plus actuel et plus dynamique vous permettra d'accéder très facilement aux différentes informations sur la vie de notre village. Basé sur une nouvelle identité visuelle, son design "responsif" (adapté à tous les terminaux) vous permettra de vivre de façon plus claire, plus aérée et plus intuitive, une meilleure expérience de navigation.

Plusieurs candidats avaient postulé pour la réalisation du site web et la commune s'est arrêtée à la proposition de Metz Métropole. Cette dernière nous a présenté une ossature déjà éprouvée, mais surtout elle nous apporte un soutien technique, d'hébergement et de mise à jour, gratuit pour la commune car pris entièrement à la charge de la Métropole. De plus, nous maîtrisons son arborescence. Autrement dit, nous pouvons adapter son architecture en autonomie.

Toute l'équipe a donc revu chaque page (plus d'une soixantaine) du nouveau site, pour apporter plus d'information dans un style direct et avec des contenus plus clairs.

Dans son ensemble, le site est organisé de la manière suivante :

- Une ligne des menus classiques sous la photo bandeau.
- Des pictogrammes avec des liens rapides pour accéder aux pages que nous avons jugées indispensables.
- La "une" avec les informations qui font l'actualité.
- Un zoom sur un grand projet.
- Les publications de certains réseaux sociaux.
- A la fin de chaque page, une case vous est réservée pour formuler une critique sur la page visitée et si celle-ci répond à vos attentes. N'hésitez pas à nous faire remonter les éventuelles remarques.

Alors n'attendez plus, rendez-vous sur
<https://www.mairie-scy-chazelles.fr>

Marc BURGUND





langue et météo

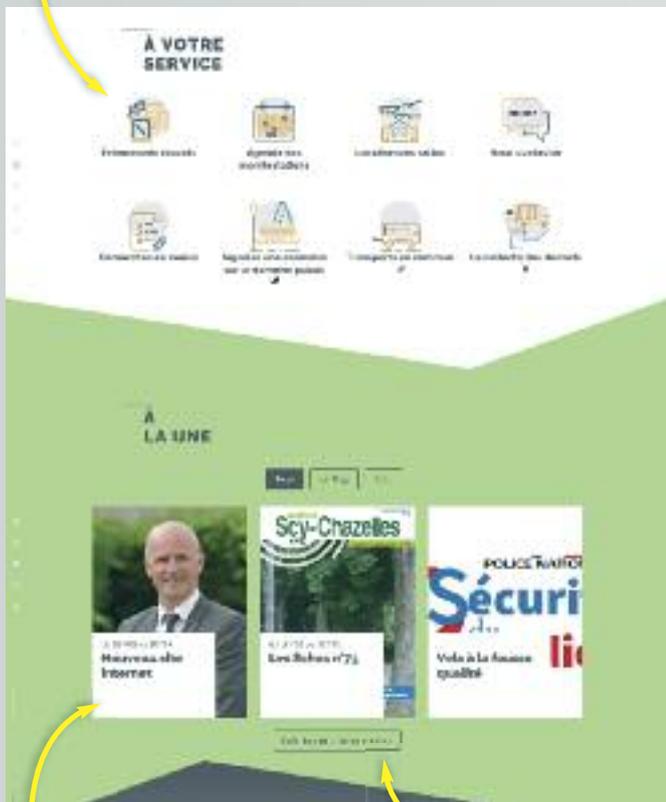
zoom sur un projet de la commune

menu classique

champ de recherche



pictogrammes d'accès rapide



tweets * des réseaux sociaux



dossiers & infos à la une

toute l'actualité

mentions légales et partenaires

* Courts messages informatifs postés sur le web par l'intermédiaire d'un service qui les transmet à des abonnés.

LA POLITIQUE NUMÉRIQUE DE SCY-CHAZELLES

Le 15 février 2021, nous avons été récompensés d'un deuxième @ au label *Territoires, Villes et Villages Internet*. Hasard du calendrier, le 5 mars notre nouveau site internet était en ligne. La municipalité mène une politique numérique et souhaite associer les habitants.



Les enjeux d'une politique orientée vers le numérique

Le numérique prend une place de plus en plus importante dans nos vies, nous devons au minimum nous y adapter. Nous ne pouvons pas rester en dehors de ce mouvement telle une commune isolée ni prendre du retard par rapport aux autres villes et villages. Au contraire, nous cherchons à aller plus loin car c'est un gage de progrès, de modernité et d'ouverture d'esprit.

Progresser avec internet

Internet ne présente pas que des avantages, il connaît des dérives. Sans parler des plus graves comme l'incitation à la haine, on peut regretter que certains d'entre-nous passent trop de temps devant les écrans. Mais le problème vient davantage d'usages peu raisonnés que de l'outil. Car il s'agit d'une formidable ressource qui rompt l'isolement, qui contribue à la découverte, à la créativité, au partage et finalement à intensifier les relations humaines.

Les gains du numérique

Il est évident que certaines activités se prêtent mieux que d'autres au passage sur internet. C'est le cas de toutes les activités faciles à dématérialiser. Au niveau de la municipalité, les transferts de données comptables, les réservations au périscolaire à distance font gagner du temps. C'est un premier atout. A la bibliothèque, les réservations d'ouvrages, les discussions dans les cafés littéraires s'améliorent avec internet. Ces usages développent un réseau qui ne demande ensuite qu'à se retrouver physiquement dès que c'est possible, le gain est encore plus important. Cette année, dans le cadre de l'enquête citoyenne, les remontées des questionnaires par internet ont fortement augmenté. Les conditions sanitaires n'y sont pas pour rien mais sans l'outil, un aspect de la démocratie locale aurait été pénalisé. Enfin, au quotidien, nous ne manquons pas d'informer les citoyens de la vie municipale, ce qui crée beaucoup de liens qui se prolongent dans le monde réel et sont à l'origine de nombreux contacts humains.

[Suite page 15]

* Les résultats vous seront présentés dans le prochain bulletin municipal.

@@ Territoires, Villes et Villages Internet

Lors de la 22^{ème} édition du label *Territoires, Villes et Villages Internet*, nous avons obtenu un deuxième @.

Il s'agit d'un label national qui était placé cette année sous le haut patronage du Président de la République et qui remet chaque année des @ aux communes impliquées dans Internet. L'intérêt est d'encourager les territoires à s'investir dans le numérique afin de maintenir l'ensemble du pays "dans la course". Dans ce but, une mosaïque d'actions ou thèmes ou encore sujets est proposée et les communes remplissent des fiches actions dans lesquelles elles décrivent leurs initiatives.



Abonnez-vous à nos réseaux !

La mairie de Scy-Chazelles, soucieuse de transmettre les informations à ses concitoyens, recourt à différents supports. Les réseaux sociaux sont venus en complément, progressivement au fil du temps. Nous sommes désormais présents sur Facebook, Twitter, Instagram, et YouTube. Il faut alimenter ces différentes pages, ce qui suppose de préparer et mettre en ligne des publications régulièrement. La meilleure des récompenses nous arrive lorsque de nouveaux internautes s'abonnent.

Vous trouverez ci-dessous quelques chiffres.

Claude BEBON



Réseaux	Date d'ouverture	Nbre d'abonnés	Nbre de vues	Période d'observation
Facebook	12/09/2014	569	De 200 à 1800 vues selon les publications	Depuis la création
Twitter	01/04/2020	8	658 impressions en moyenne par mois	Depuis la création
Instagram	01/04/2020	57	319 impressions	Du 20 février eu 20 mars
YouTube	05/01/2015	14	1583 cumulées	Depuis la création

Notre politique en faveur d'internet

Le référentiel du label *Territoires, Villes et Villages Internet* est un bon guide.

Il nous fournit des pistes de travail et nous donne des perspectives pour l'avenir.

Même si cela nous a fait plaisir, nous ne cherchons pas forcément à collecter les arobases comme des décorations. Nous suivons une démarche de progrès qui apporte de nombreux bénéfices. Ainsi, la refonte du site internet est une sorte de passage obligé de début de mandat car elle nous oblige à faire le constat de l'existant et à le remettre en cause.

Comme ses prédécesseurs, la municipalité tient à jour et anime un site internet depuis 2014. En ligne depuis le mois de mars, le nouveau site comprend de nombreuses informations qu'il faut absolument découvrir. Votre vie quotidienne en sera facilitée et vous

nourrirez votre curiosité. Nous avons retenu Metz Métropole comme partenaire, en lieu et place d'un prestataire privé qu'il faudrait rémunérer. Vous pouvez constater ses innovations dans l'article page 4 et directement sur <https://www.mairie-scy-chazelles.fr>.

A côté du site internet, nous avons intensifié notre présence sur les réseaux sociaux. Cela traduit notre volonté de nous adresser au plus grand nombre de nos concitoyens. Notre but est là encore d'informer et de créer des liens qui dépasseront le monde virtuel.

Pour l'avenir, nous formons des projets concrets, de nature à exploiter les outils numériques. Par exemple, nous souhaitons faciliter la mise en relation de personnes qui partagent des intérêts communs. Les sportifs, nombreux dans la commune, en sont un exemple. Nous souhaitons aussi mener des actions de sensibilisation aux

dangers d'internet en direction des enfants avec l'aide de spécialistes. Mais surtout, notre ambition est d'associer les habitants dans la production de contenus. Si vous souhaitez vous exprimer sur un sujet qui vous tient à cœur ou tout simplement partager des photos, si vous avez un blog ou un projet de blog, n'hésitez pas, prenez contact avec nous. Nous discuterons des possibilités de développement.

Notre politique numérique est dirigée vers les habitants. Nous ouvrons tous nos supports à la population. De la même manière que vous pouvez célébrer un événement sur les Echos, vous pouvez aussi contribuer à développer une présence remarquable sur Internet.

Dossier réalisé par
Claude BEBON, Marc BURGUND
et Yannick GROUTSCH



De gauche à droite : Marc Burgund, Frédéric Guériot, Claude Bebon, Yannick Groutsch et Frédéric Navrot.



LES TRAVAUX À LA CHAPELLE NOTRE DAME DE L'AMITIÉ

La fabrique de l'église de Scy-Chazelles entretient la Chapelle Notre Dame de l'Amitié.

Jusqu'à la fin des années 1950, une classe unique de primaire était installée dans un bâtiment en bois situé à l'angle de la rue de la Cheneau et de la voie de la Liberté. Après la construction de l'école, ce bâtiment abrita une chapelle et une bibliothèque.

Quelques années plus tard, la chapelle ne répondant plus aux besoins de la communauté catholique de Scy-Chazelles, une association de bénévoles dénommée « l'Union Paroissiale » fut constituée afin d'envisager la construction d'une nouvelle chapelle.

Pour son financement, des kermesses annuelles furent organisées à partir de 1969 et, avec l'aide de l'association Notre-Dame de Metz et grâce à la générosité des paroissiens, la première pierre de la chapelle Notre-Dame de l'Amitié put être posée le 7 juin 1976. La consécration de la chapelle eut lieu en 1978.

La propriété de l'édifice est reconnue à la Fabrique de l'église de Scy-Chazelles à qui incombe son entretien. A la dissolution de l'Union Paroissiale, les comptes sont transférés à cette dernière, permettant ainsi d'entreprendre



des travaux d'entretien tels que : la rénovation de la façade, la peinture intérieure et l'éclairage, le tout pour un budget de 18500 euros.

Ces travaux confortent la place de la chapelle Notre-Dame de l'Amitié dans le quartier de la Passerine, à l'embellissement duquel ils contribuent.

Aujourd'hui, outre les offices religieux, la conception du bâtiment en permet la location pour l'organisation de réunions ou des rencontres familiales... dès que la situation sanitaire le permettra à nouveau.

Conseil de Fabrique de l'église de
Scy-Chazelles
2, rue Jeanne d'Arc
SCY-CHAZELLES



L'EMBELLISSEMENT DE NOS ÉCOLES SE POURSUIT !

Au cours du mandat précédent, nous avons entrepris divers travaux visant à entretenir et embellir nos écoles maternelle et primaire. A la maternelle, la construction d'un préau (depuis fort apprécié par les enfants en période pluvieuse comme en période de chaleur), la réfection des façades, la rénovation des peintures intérieures, la construction d'un abri à jeux extérieurs comme les porteurs ou autres vélos récemment achetés. A la primaire, la réfection de la façade extérieure, la rénovation des salles de classe, l'achat d'équipements informatiques dernier cri (projecteurs, tableaux dynamiques, tablettes, ordinateurs), ou encore la peinture au sol d'espaces ludiques dans la cour. Ces travaux se poursuivent dès ce début de mandat, pour le plus grand plaisir des enfants et des enseignants !



De nouveaux jeux extérieurs à l'école maternelle

A l'école Arc-en-Ciel, il subsistait un sol en terre battue engazonné de quelques brins d'herbe devant le préau, qui ne poussaient quasiment pas en raison des épisodes de sécheresse et des multiples petits pas qu'ils subissaient au quotidien par nos bambins. Il posait également problème pendant les périodes pluvieuses, les enfants ramenant de la terre à l'intérieur des salles de classe. La commission travaux et les services techniques se sont attelés au cahier des charges des travaux de réaménagement souhaités, avant de contacter deux entreprises spécialisées dans ce domaine, l'entreprise *Kompan* qui a réalisé l'aire de jeux rue de l'Etang, et *Hags* pour l'aménagement de la cour de l'école Bernard Rabas.

Plusieurs propositions nous sont parvenues pour adapter le meilleur sol au profit du confort des enfants, avec les avantages et inconvénients de chacune.

Le choix s'est porté sur l'installation d'un gazon synthétique amortissant, présentant au-delà de ses caractéristiques de souplesse et de durabilité, une perméabilité essentielle en cas de pluie.

C'est l'entreprise *Hags* qui a été retenue pour réaliser les travaux de sol ainsi que l'implantation de nouveaux jeux, comme une maisonnette, une passerelle, une planche à vague symbolisant plusieurs fonctions et des panneaux ludiques sur poteaux en bois.

Différents jeux de la petite aire située à l'arrière de la cour de la maternelle ont également été changés, présentant quelques signes de fatigue car datant de près de 25 ans.

Les travaux de sol et d'installation de nouveaux jeux se sont élevés à 40 458 € HT, subventionnés par l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux).

Un nouvel espace extérieur de détente et de repos à l'école primaire.

4 arbres plantés pour 1 arbre abattu...

En fin de mandat précédent, un des arbres de la cour de l'école primaire Bernard Rabas a subi des dégâts importants suite à un fort vent, et a malheureusement dû être abattu pour des raisons de sécurité.

Un appel à projet ou à idées avait alors été lancé auprès des enfants et enseignants des diffé-

rentes classes de l'école, relaté dans un précédent bulletin des Echos. De réels souhaits d'un espace de détente et de repos en étaient alors ressortis.

La commission travaux, en collaboration avec Metz-Métropole et notamment dans le cadre du programme SESAME, a étudié différents scénarios pour aménager l'espace libéré par l'arbre pour éviter tout îlot de chaleur préjudiciable aux enfants pendant les fortes chaleurs.

Au lieu d'envisager des aménagements de type « toiles tendues » ou pergolas, une préférence naturelle et écologique s'est dégagée parmi les élus de la commission travaux pour la plantation d'arbres. Parmi les différentes essences d'arbres, le choix s'est porté sur des catalpas, arbres dits d'ombrage pour leur densité importante en branches et feuilles, caractéristique intéressante et recherchée pour retrouver rapidement de l'ombre.

Les services techniques se sont attelés à la préparation du sol et à la plantation des catalpas le 25 novembre 2020, le jour de la Sainte Catherine, et comme le dicton le dit, « à la Sainte Catherine tout bois prend racine ! ».

L'aménagement a été complété durant les vacances de février par l'implantation de tables et de bancs, déjà sur-utilisés le premier jour par les enfants, demandeurs d'en avoir davantage... Le coût des travaux s'est quant à lui élevé à 9 872 € HT.



Au final, le coût global de l'aménagement de la cour Bernard RABAS et de l'école maternelle s'est élevé à 50 330 € HT, subventionné par la dotation DETR à hauteur de 20 000 €.

Inutile de préciser que les enfants et les enseignants, en découvrant ces réalisations opérées durant les vacances de février, en ont immédiatement oublié que c'était... le jour de la rentrée...

Raymond FRANZKE

UN MARCHÉ DOMINICAL À SCY-CHAZELLES

Depuis longtemps déjà, la volonté de la municipalité est de retrouver un marché de proximité à Scy-Chazelles. Quel plaisir, en effet, de trouver presque au pas de sa porte des produits frais, locaux ou un traiteur qui agrémenteront le repas dominical.

Ce marché se situe idéalement sur le parking du TPA, au 31, voie de la Liberté, les dimanches matins, de 9h à 13h. L'axe est fréquenté, le lieu bien desservi et bien équipé, des places de parking sont proches pour ceux qui préféreront y venir en voiture.

Nul doute que les habitants venus en voisins y trouvent leur bonheur, produits laitiers, pâtisseries, pain, poisson mais aussi confitures, miel, œufs, huiles, farines et autres surprises ; voisins, certes, mais aussi, pourquoi pas les touristes camping caristes ou les curieux des communes proches, déjà usagers de notre aire de jeux de la rue de l'Étang.

Les commerçants approchés sont de préférence des « circuits courts », producteurs locaux et produits « bio ». Par ailleurs, les démarches entreprises l'ont été en partenariat avec la Chambre des Métiers, gage du sérieux de nos commerçants.

Par son dynamisme, Scy-Chazelles attire déjà bien des visiteurs et les sigéo-castellois ont le goût du bon et du sain ; de bonnes raisons pour que notre marché connaisse succès et affluence.

Rendez-vous tous les dimanches pour nous régaler !

Claire ADAM



LA MAISON MOLOZAY PRODUIT SON VIN À SCY-CHAZELLES



La Maison Molozy s'est installée en bas de la rue de Moulins dans les anciens chais militaires.

Avec l'AOC Moselle, notre tradition viticole est reconnue au même titre que les autres vins qui font la richesse de la France.

Grâce à l'investissement des viticulteurs, le label n'est pas trahi, il signe une qualité unanimement reconnue par tous les connaisseurs.

Située sur la route des vins de Moselle, notre commune a l'honneur d'accueillir la Maison Molozy dont la réputation n'est plus à faire et qui a trouvé dans les anciens chais militaires, un relais pour son développement.

Marie-Geneviève MOLOZAY nous présente une étape importante du développement de l'exploitation familiale.

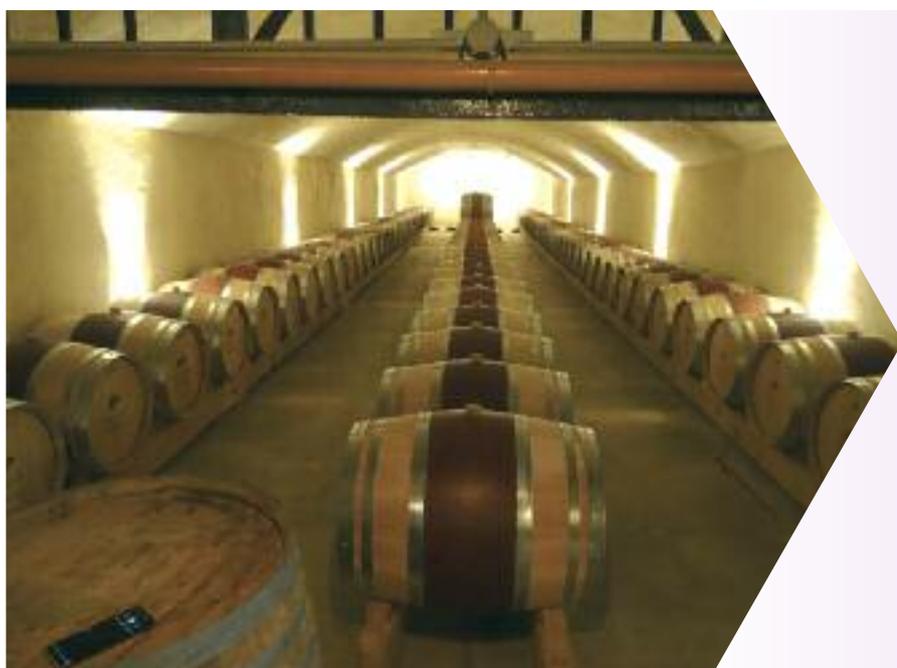


Que vous apporte votre extension dans les anciens chais militaires de à Scy-Chazelles ?

MGM : Les installations sont beaucoup plus adaptées à notre production en termes de taille puisqu'elles s'étalent sur 2 500 m² et autorisent le stockage en cuverie de 1 600 hl de vins. Elles nous apportent également des gains de visibilité, d'accessibilité et une plus grande ergonomie dans l'organisation de notre travail.

Quels avantages en retirez-vous dans la production du vin ?

MGM : Le déchargement de la récolte se fait dorénavant à l'intérieur du bâtiment ce qui permet de meilleures conditions de travail autour de la table de tri. La cuverie de macération des rouges a été modifiée, les conditions de températures de macération seront plus contrôlées et constantes ; cela devrait être bénéfique. Le chai à barriques reste enterré et donc à température très stable sans à coup dans les variations avec un taux d'humidité suffisant pour réduire la part des anges. Nous poursuivons notre travail avec la même exigence et le même soin mais dans des conditions plus favorables.



Présentation simplifiée de la fabrication du vin

Etape 1

Planter des vignes.
Cela suppose d'acquérir des terrains, de les défricher, et d'attendre 4 ans pour la première cuvée.

Etape 2

Récolter le raisin.
Effectuée manuellement, la récolte est ensuite amenée aux chais.

Quelle est la part de risque dans cette nouvelle installation ?

MGM : Nous avons fait des travaux conséquents de gros œuvre pour créer une cuverie aux normes et redéfinir un espace dédié au public, nous avons également remis la façade dans sa couleur d'origine.

Mais plutôt que de prise risque, nous considérons cela comme la mise en œuvre d'une ambition.

Elle s'inscrit dans la continuité de l'extension que nous avons donnée au domaine (de 4.5 à 14ha en 10 ans) et qui ouvre des "possibles" en termes de développement du vignoble et de rayonnement de notre appellation. Nous vivons cela plus comme une évidence, nous l'avions pressenti lors de notre première visite du bâtiment en 2012 et nous sommes tout à fait confortés dans notre choix, nous sommes enthousiastes et sereins.

Par ailleurs, nous prenons tous les jours des risques comme tout entrepreneur, avec une petite nuance : l'un de nos associés, et non des moindres, s'appelle Madame météo...



Marie-Geneviève et Norbert MOLOZAY. Norbert MOLOZAY est également président l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG) de l'AOC Moselle.

Quittez-vous définitivement le château de Vaux ?

MGM : Pas du tout, d'abord parce que nous y habitons et que le château de Vaux reste notre siège social. Ensuite parce que nous allons y recentrer toute l'activité agricole qui nécessite de plus en plus de matériel (notamment des tracteurs) suite à notre passage à l'agriculture biologique en 2009.

Etape 3

Erafler le raisin.

Cela signifie qu'à un moment plus ou moins avancé de la vinification selon le vin, il faut retirer les tiges ou rafles.

Etape 4

Pressurer et macérer le raisin.

Vin blanc

Les rafles sont retirés tout de suite et les baies sont pressurées dans le pressoir.

Vin rouge

Le jus, les peaux et les rafles macèrent dans une cuve en béton à plafond ouvert pendant 15 à 20 jours ce qui donne tanin et couleur au jus.

Le pigeage consiste à enfoncer plusieurs fois par jour dans le jus les dépôts qui remontent à la surface. Baies et jus vont ensuite au pressoir.

Etape 5

Mettre en fût.

Le vin y fermente au minimum 1 an et jusqu'à 16 mois. Durant cette étape, d'autres opérations destinées à élever la qualité du vin sont accomplies.

Etape 6

Mettre en bouteille.

Voir la vidéo de la première mise en bouteille à Scy-Chazelles sur notre chaîne YouTube.

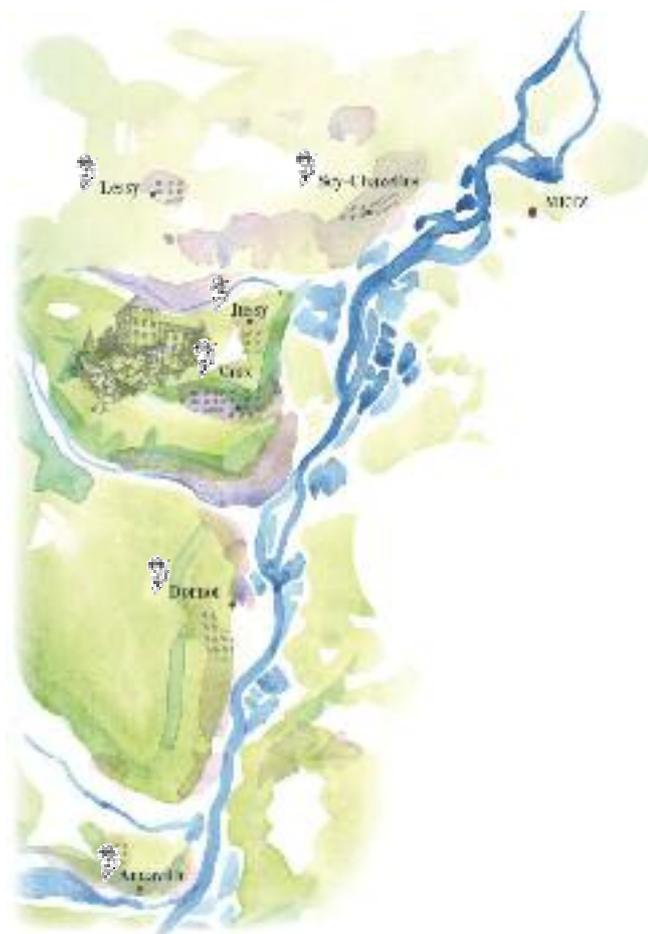


Les vignes à Scy-Chazelles

Quels sont vos cépages ? Comment les cultivez-vous ?

MGM : Nos cépages majeurs de l'AOC sont l'Auxerois, le Muller-Thurgau et le Pinot Gris ainsi que le Noir. Les cépages secondaires de l'AOC sont le Riesling, le Gewurztraminer, le Pinot Blanc et le Gamay. Les cépages hors AOC sont le Chardonay et le Muscat.

Comme nous sommes certifiés Bio et Demeter depuis 2013, nous n'utilisons pas d'herbicides, les sols sont désherbés mécaniquement. Les traitements se font à partir des molécules existant à l'état naturel comme le cuivre, le soufre, la tisane de prêle, d'ortie...



Où se trouvent vos vignes ?

MGM : Nous exploitons 14 ha sur 7 villages différents du nord au sud : Scy-Chazelles, Lessy, Jussy, Vaux, Dornot, Arnaville et Vic-sur-Seille. L'essentiel est dans un rayon de 15 km au sud-ouest de Metz.

En plus, de nos modes de vinification, nos terroirs définissent notre gamme de vins au demeurant très étendue avec 16 cuvées. Ainsi, la dernière cuvée, baptisée 111, est née de la première vinification issue de notre nouveau terroir d'Arnaville.

Cette année, nous plantons une nouvelle parcelle dite « derrière la tour » à Scy-Chazelles et peut être que d'ici 4 ans cela donnera naissance à une nouvelle cuvée... le rapport au temps est assez particulier lorsque l'on parle de vignoble, il va falloir être patient.



Quels vins fabriquez-vous actuellement à partir des vignes plantées à Scy-Chazelles ?

MGM : Certains raisins de Scy-Chazelles sont assemblés avec ceux d'autres villages mais certaines cuvées sont 100% sigéo-castelloises comme par exemple le Vignoble Sainte-Françoise et Aparecium.



Caveau de dégustation - Accueil de la clientèle

Le public pourra-t-il accéder à ces installations ?

MGM : La vocation du lieu est vinicole et nous accueillons nos clients dans un caveau de dégustation vente du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Nous sommes présents sur internet ainsi que sur Facebook et Instagram. Nous y développerons également une activité d'œno-tourisme dès que les conditions sanitaires le permettront. La proximité avec la Maison de Robert Schumann est un atout fort à ce niveau.

📞 06 76 02 70 79

✉ contact@chateauvaux.com

🌐 <http://chateauvaux.com>

f chateauvauxmoselle

📷 chateauvaux.molozay



L'Appellation d'Origine Contrôlée Vins de Moselle

Elle a été obtenue en 2011 et contribue à l'amélioration continue de la qualité des vins et fédère les acteurs de la filière autour de cet objectif avec le soutien du Conseil Départemental de la Moselle. Elle s'accompagne de tout un dispositif destiné à valoriser l'offre de vin. L'ODG de l'AOC Moselle aide les viticulteurs à accéder à des terres pour planter des vignes. Un groupement Viticole Foncier a été créé dans ce but avec le Conseil Départemental.

Désormais des jeunes viticulteurs réussissent plus facilement à se lancer puis à vivre de leur exploitation.

Ce nouvel établissement est rassurant pour l'avenir de l'AOC Moselle qui est manifestement entre les mains d'entrepreneurs avisés. Leur rayonnement profite à tous et nous nous réjouissons d'accueillir un viticulteur de renom qui déploie dans notre commune une activité aussi dynamique que prestigieuse. Nous leur souhaitons la bienvenue, une pleine réussite dans leur entreprise et nous envisageons avec confiance des bénéfices pour le développement touristique de Scy-Chazelles.

Yannick GROUTSCH

L'ANCIEN SITE ALDI DEVIENT... L'IMPASSE ANNE-MARIE CÉLESTINE MICHEL

Tout le monde a coutume d'appeler ce lieu « l'ancien site *Aldi* », du fait de la précédente activité qui a perduré de nombreuses années. La reconversion du site se réalise concrètement depuis quelques mois.



A projet d'envergure fondations d'envergure.



De la théorie à la réalisation.

Un nouveau quartier voit le jour

Les travaux ont démarré il y a quelques mois. Les habitants ne peuvent plus passer à côté de l'ancien site *Aldi* sans apercevoir les grues et autres engins de chantier s'activer pour construire ce nouveau quartier par le promoteur *Magnum Immobilière*.

Il comprendra bien, comme nous l'avons annoncé et souhaité au lancement de cette opération, une maison médicale, une résidence senior avec services, des appartements de grande qualité et des maisons d'architecte qui elles, seront en location.



Des forages pour capter la nappe qui sera exploitée pour le chauffage par géothermie.

L'impasse « Anne-Marie Célestine MICHEL »

Lors de sa séance du 6 avril dernier, le conseil municipal a dû choisir un nom de rue pour ce nouveau quartier que nous n'appellerons désormais plus « l'ancien site Aldi ». De nombreuses propositions ont été examinées, toutes ayant une histoire ou un rappel symbolique à notre commune. Finalement, c'est « l'impasse Anne-Marie Célestine Michel » qui l'a emporté.

D'une part, le conseil municipal a souhaité, à l'unanimité, que ce soit un nom de femme qui soit retenu et à l'honneur, car il a estimé que trop peu de femmes entrent dans l'histoire sous cette forme. D'autre part, il s'agit d'une personne qui a accompli à Scy-Chazelles une œuvre sociale notable en faveur des enfants. Née en 1875 et décédée en 1957, c'est à elle que l'on doit la fondation de l'œuvre de Bethléem ou Manoir de Bethléem, qui fut créée à Noël 1916 à côté de la maison de Robert Schuman, en face de l'église fortifiée de Scy-Chazelles, et dont la vocation était d'accueillir les jeunes filles orphelines afin de leur donner une éducation. La plupart d'entre nous a connu la continuité de son œuvre par la Maison de l'Enfance à Caractère Social (MECS), suite à la donation faite au Département de la Moselle pour y tenir un foyer pour enfants en difficultés.



Une double étanchéité pour les fondations.



Vigilances qualitative et calendrier à la réunion de chantier hebdomadaire.

Un projet d'envergure et au calendrier bien cadré

Pour les quelques 80 logements et locaux professionnels que compte le projet, ce sont des travaux d'envergure qui sont en cours de réalisation. Fondations, structures, systèmes de chauffage collectif par géothermie, architecture générale, etc... nécessitent des techniques et engins qu'on a rarement l'occasion de voir lors d'une construction traditionnelle. Quant au calendrier, il est maîtrisé par le promoteur, malgré les aléas courants qu'il peut rencontrer sur ce genre de projet, comme la météo par exemple. Fin 2021 verra l'ouverture de la maison médicale, printemps 2022 la livraison des appartements des deux résidences, été 2022 la mise en location des maisons de ville et enfin, début 2023 l'ouverture de la résidence senior avec services. L'ensemble avec un soin particulier sur les plans architectural et environnemental et comportant, vous pourrez le constater à son terme, des touches d'originalité et d'innovation sur certains matériaux ou aménagements paysagers.



La future impasse Anne-Marie Célestine MICHEL se dessine.

Frédéric NAVROT



La commune aurait pu organiser un centre de vaccination COVID pour ses habitants, mais elle ne l'a pas fait.

X Faux Les centres de vaccinations sont du ressort de la préfecture et de l'Agence Régionale de Santé, et non pas des communes de manière isolée. Pour la Moselle, 10 centres ont été mis en place, en lien avec des communes de grande taille qui disposent de complexes adaptés à l'accueil en nombre de personnes à vacciner.

Des arbres sont abattus par la commune sans qu'aucun diagnostic n'ait été fait au préalable.

✓ Vrai Pour des cas isolés (arbres fragilisés par les vents violents ou les tempêtes, grimpant le long des poteaux électriques et s'entremêlant dans les câbles, menaçant de tomber sur le domaine public ou des habitations, etc), des arbres doivent parfois être abattus dans l'urgence. Par contre, pour des espaces boisés sensibles ou dans le cadre de surveillance en matière d'entretien, des diagnostics sont réalisés par la commune (dernièrement par l'ONF pour la rue de l'Etang ou la Place de l'Esplanade).

Le PLU de la commune va prochainement être revu, alors qu'il vient à peine d'être révisé.

✓ Vrai Le PLU de la commune a récemment été révisé, il est en vigueur depuis février 2019. Néanmoins, dans le cadre de sa prise de compétence urbanisme, la Métropole a l'obligation de lancer une procédure globale, pour l'ensemble des communes, d'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Cet exercice est relativement long et fastidieux. Lancé en 2020, il devrait s'étaler sur une durée de 3-4 ans avant d'être applicable. Comme pour une révision de PLU, le public y sera largement associé.

Le déploiement de la fibre optique va nécessiter d'implanter de nombreux poteaux supplémentaires sur la commune.

X Faux Alors que 70% des habitants de la commune sont désormais éligibles à la fibre, pour les 30% restants, quelques poteaux devront être installés pour des raisons techniques. Néanmoins, sur près de 30 poteaux qui avaient été annoncés initialement par Orange et après refus motivé de la commune, des études complémentaires engagées par l'opérateur ont conduit à les réduire considérablement. En effet, seuls 7 poteaux seront nécessaires.

La commune a loué la cuisine de la salle de l'Esplanade à un traiteur qui livre à domicile.

✓ Vrai La location ou l'occupation de la salle étant interdites aux événements rassemblant du public pendant la période de crise sanitaire, la commune a loué la cuisine à un professionnel de la restauration, intéressé pour y réaliser temporairement des plats cuisinés qu'il livre à domicile. Les réservations sont possibles en consultant son site www.lespetitsplatsdepierre.com. Rapport qualité-prix exceptionnel !

Le nouveau cimetière paysager situé route de Lessy sera bientôt en service.

✓ Vrai Les travaux ont démarré au printemps, ils devraient être terminés à l'automne prochain. Il arrive à un moment où le seuil de saturation du cimetière actuel est quasiment atteint... Ce nouveau cimetière très qualitatif et paysager offrira aux Sigéo-Castellois un véritable lieu de recueil et d'apaisement.

Frédéric NAVROT



- Vendre le terrain derrière le lavoir à un particulier ; nous avons, pour notre part, le projet d'un parc de la biodiversité destiné à tous les habitants.
- Transformer le projet de logement social chemin des Grandes Vignes en projet privatif réalisé par Magnum Immobilière.
- Vendre à Magnum Immobilière un arc de terrain pour 5 000 €, prix plancher selon l'estimation de France domaine, alors qu'un prix supérieur n'aurait pas été scandaleux. Mais, a rétorqué le maire « les promoteurs immobiliers ne sont pas des vaches à lait ». Nous aurions privilégié l'intérêt général.
- Vendre le bâtiment de l'école sous les Vignes pour un usage privé. Elle était supposée devenir une maison des associations.
- Remplacer les garde-corps près des écoles par des cubes en béton qui n'assurent aucune sécurité aux enfants (et ont déjà causé un certain nombre de dommages aux voitures).
- Abattre les deux tilleuls de la Croix Gilbrin sans expertise digne de ce nom.
- Autoriser, à l'occasion de divers événements, les voitures à se garer sous les arbres de la place de l'Esplanade malgré les recommandations de l'ONF ; à noter que des places restent toujours disponibles sur les parkings à proximité.
- Ne pas avoir répondu aux besoins des habitants contraints de se rendre de façon peu écologique à la déchetterie avec leurs déchets verts ; nous avons proposé un ramassage par la commune pour faire du paillis, d'autres municipalités le font.

LEURS CHOIX, LES NÔTRES

• Se contenter d'un avis sur le site de la mairie (pas consultable par tous) aux personnes souhaitant se faire vacciner : d'autres communes proches de Metz Métropole ont, elles, recensé les personnes éligibles à la vaccination et les ont aidées dans leurs démarches.

FINANCES / BUDGET, QUELQUES REPÈRES :

Recettes : Depuis l'arrivée de l'actuelle majorité (2014), les impôts locaux par habitant sont passés de 329 € à 419 €, soit une hausse de +27 %.

Dépenses :

Externalisation de services communaux 2013 : 35 330 € ; 2019 : 154 733 €.

Fêtes et cérémonies 2013 : 16 544 € ; 2019 : 64 907 €.

Réceptions 2013 : 2 556 € ; 2019 : 5 568 €.

LE MEILLEUR AMI DES ARBRES ?

Le Républicain Lorrain, dans son édition spéciale du 17 mars 2021, a réalisé un numéro entier consacré aux « arbres, nos meilleurs amis », plaider en leur faveur que l'on ne peut que partager.

Par contraste, dans la commune de Scy-Chazelles la réciproque n'est pas forcément vraie.

Un rapide bilan permet en effet d'inventorier les coupes et abattages auxquels il a été procédé au prétexte de la maladie des uns (les tilleuls qui encadraient le monument aux morts), du risque pour la sécurité des passants des autres (les tilleuls de la Croix Gilbrin), de la gêne qu'ils représentent pour d'autres encore (l'érable de la route de Longeville abattu en catimini et en un temps record), sans parler du marronnier « n°15 » de l'Esplanade...

Plus généralement on ne peut que constater, au regard du sort qui leur est réservé dans la commune, que les arbres n'y bénéficient que de peu de considération.

C'est ainsi que la municipalité a pu modifier dans le PLU le statut de la place de l'Esplanade, en la faisant passer d'un « espace boisé classé » qui offrait à ses arbres une protection sûre, en « zone naturelle » nettement moins protectrice. Ce déclassement permet désormais, au bon vouloir du maire, le stationnement des voitures sous les arbres et sur leurs racines, alors que le rapport de l'ONF proscribit expressément cette pratique. Nous avons tenté de faire adopter par le conseil municipal « la déclaration des droits de l'arbre ».

La majorité n'en avait pas voulu au motif que la dite déclaration n'avait qu'un intérêt « philosophique », pas suffisamment concret. En lieu et place, on nous promet une « charte de l'arbre », sur le modèle de celle de Montigny-lès-Metz, qui est en réalité un manuel de gestion des arbres considérés comme du mobilier urbain. Entre temps, de nombreuses communes dont celle de Metz (adoption imminente) nous auront précédés dans la démarche. C'est donc que notre proposition va dans le sens de l'histoire.

NETTOYAGE DU SAINT-QUENTIN

Mercredi 23 février, nous avons répondu, avec diverses associations, à l'appel de Metz Métropole qui organisait une action de nettoyage avant élagage au sommet de la route touristique. **Deux tonnes et demie de déchets ont été ramassés !** La fréquentation accrue du site depuis un an crée des nuisances qui se répètent, dont des ordures qui se multiplient sur les chemins et dans les fossés. Nettoyer, c'est bien, mais rappeler les usagers à leurs obligations devrait s'imposer.



Pour joindre vos élus
Jean-Jacques NEYHOUSER
Georges KRAUS
sigeo57160@gmail.com

LE BUDGET ET LES IMPÔTS 2021

Transparence et débats en séance publique du conseil municipal sont désormais la pratique d'élaboration du budget communal. C'est tout d'abord une 1^{ère} séance du conseil municipal en janvier dernier qui a fixé les orientations fiscales et financières souhaitées par la municipalité, avant une 2^{ème} séance en avril dernier pour en adopter officiellement et concrètement leur mise en œuvre opérationnelle par le vote du budget primitif 2021. Pour la 7^{ème} année consécutive, la part communale des impôts locaux n'augmentera pas à Scy-Chazelles !



Le budget en quelques chiffres

Le « résultat » de l'exercice 2020 :

- Fonctionnement : 2 146 758,91 € (recettes) – 2 118 454,43 € (dépenses) = 28 304,48 €
- Investissement : 997 019,99 € (recettes) – 765 690,73 € (dépenses) = 231 329,26 €

Pour le budget 2021, sont injectés les « soldes » des exercices antérieurs, soit :

- Fonctionnement : 28 304,48 € (résultat 2020) + 284 081,68 € (excédent exercices antérieurs) = 312 386,16 €
- Investissement : 231 329,26 € (résultat 2020) – 69 264,93 € (déficit exercices antérieurs) = 162 064,33 €

Un budget « primitif » 2021, c'est-à-dire prévisionnel, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 2 197 361,33 €
- Investissement : 1 767 260,66 €

Objectifs et éléments de contexte en fonctionnement

- Respecter et décliner le « débat sur les orientations financières » de début d'année
- Limiter et/ou maîtriser l'augmentation des dépenses de fonctionnement par rapport à l'an dernier
- Prendre en compte l'impact de la crise sanitaire tout en essayant de se projeter vers un retour prochain à la vie normale d'une commune (surcoût en ménage et désinfection des espaces publics comme la mairie et les écoles, plus de location de salles pour les événements familiaux, ...)
- S'adapter comme tout employeur aux aléas rencontrés en matière de gestion de personnel (maladies, mutations, départs en retraite, surcharges ponctuelles d'activité, ...).
- Pas d'augmentation des impôts locaux, pour la 7^{ème} année consécutive
- Pas de mise en place de taxes (électricité, publicité des enseignes pour nos commerçants et entreprises)

Malgré le contexte, la poursuite du dynamisme communal par des projets en investissement nécessaires et d'actualité

- Réalisation du cimetière paysager : 540 000 € TTC
- Réaménagement des cours d'écoles (jeux et espaces détente) : 60 000 € TTC
- Parc écologique et de la biodiversité (1^{ère} tranche) : 30 000 € TTC
- Déploiement bornes de recharges VL électriques : 30 000 € TTC

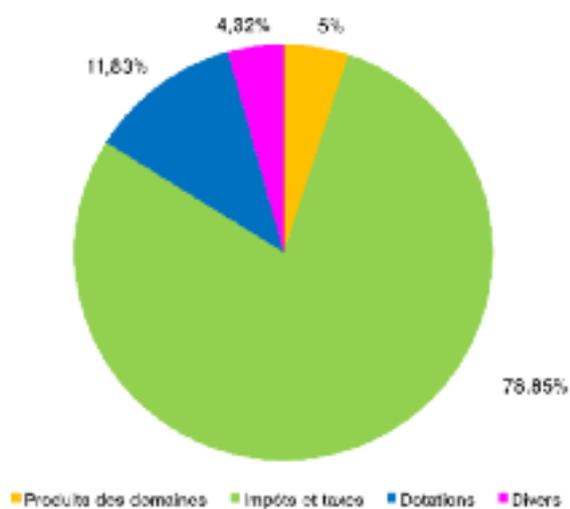
- Divers travaux sur bâtiments et espaces communaux
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre sur les enfouissements de réseaux et sur le réaménagement de la Place de l'Esplanade

Le budget en ligne sur le site internet de la commune

Volonté de transparence et de partage démocratique, retrouvez le budget 2021 dans son intégralité sur le site internet de la commune.

Budget primitif

Répartition des recettes de fonctionnement

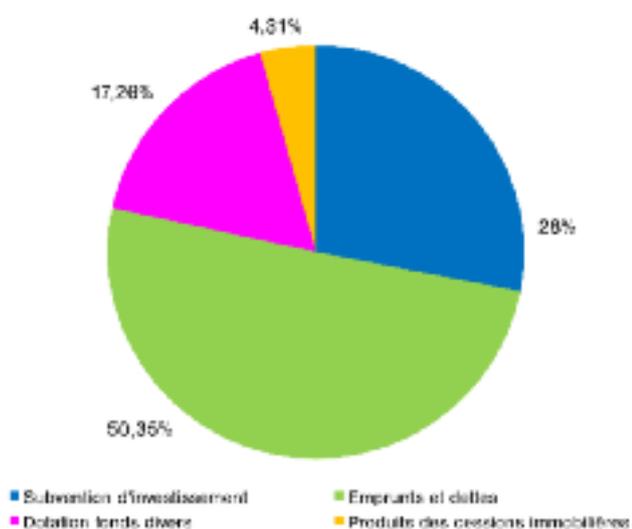


Répartition des dépenses de fonctionnement

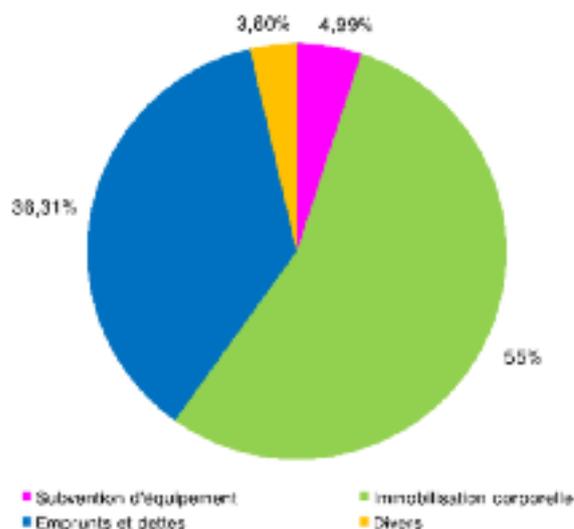


Budget primitif

Répartition des recettes d'investissement



Répartition des dépenses d'investissement



PIERRE CORDIER, UN CHEF VOUS LIVRE À DOMICILE

Un nouveau sigéo-castellois vient de poser provisoirement ses marmites salle de l'Esplanade et vous propose de savoureux plats élaborés à base de produits frais et locaux, livrés à domicile les vendredi et samedi.

Pierre Cordier, distingué depuis peu dans l'Ordre National du Mérite au grade de chevalier, s'est formé auprès de chefs prestigieux, Eric Maire à « l'Ecluse », Philippe Jung au « Jardin de Bellevue » et Michel Roth au « Ritz », avant d'ouvrir sa propre entreprise de traiteur et de chef à domicile.

En parallèle à son métier de restaurateur, il enseigne au CFA hôtelier de Metz où il a formé un enfant de Scy-Chazelles, Achille Zilioli, qui poursuit une belle carrière notamment chez Guy Savoie à « la monnaie de Paris ».

Pierre Cordier élabore dans sa cuisine une carte variée et appétissante, renouvelée chaque semaine pour vous faire goûter son savoir-faire.

Annick GRATIER DE SAINT LOUIS

Contacts : ☎ 06 66 50 13 19 - 07 80 42 40 31

🌐 <https://lespetitsplatsdepierre.com>

📌 Chez Pierre - Chef Traiteur Metz





DES PERSONNES QUI ONT COMPTÉ POUR SCY-CHAZELLES NOUS ONT QUITTÉS

Nous regrettons le départ de Marc VINCENT qui est décédé à l'âge de 78 ans. Il fut Conseiller Municipal de 1995 à 2014. Durant ses mandats il s'était impliqué dans les dossiers relatifs à l'urbanisme et au colombarium du cimetière actuel qu'il a rejoint désormais. Il demeurait rue Jeanne d'Arc. Nous rendons hommage à son engagement pour la commune et nos pensées vont à sa famille.

Le Père Bernard PICHON est décédé le 27 mars 2021 à l'âge de 96 ans. Né à Scy-Chazelles en 1925, il fut ordonné prêtre Lazariste en 1954. Son sacerdoce l'éloigna parfois de la Lorraine mais il revenait toujours à Cuvry qui fut son lieu d'études et d'enseignements. Avec d'autres héritiers, il possédait le terrain qui est devenu le parking paysager rue de Crimée. Il avait accepté de le vendre à la commune à condition que l'on préserve le figuier qui s'épanouit encore aujourd'hui ainsi que quelques pieds de vigne auxquels il tenait particulièrement.

LOISIRS ET JEUNESSE

POINT DE VUE DU PETIT PLATEAU



Un Sigéo-castellois, membre la commission communication, nous invite à redécouvrir les points de vue qui font le charme de notre commune.

Au cours de mes récentes escapades sur les sentiers qui jalonnent notre mont Saint-Quentin, j'ai eu le plaisir de constater qu'un gros effort de défrichage y avait été effectué. Un défrichage salutaire pour l'accessibilité du site, et qui, en certains lieux, permet

aussi aux promeneurs de profiter d'une vue parfaitement dégagée, tant sur les pentes du mont que sur la vallée de la Moselle.

Je vais donc régulièrement vous faire profiter de mes découvertes. Aujourd'hui mon intérêt se porte sur le « Petit plateau », une modeste prairie jouxtant le fort et accessible par un étroit sentier qui

démarre à droite, au tout début du chemin de la Croix Rose, auquel on accède depuis la route touristique, non loin du calvaire « La Croix du Gibet ».

Ce point d'observation donne aux promeneurs une vue bien dégagée sur la partie haute du village, ainsi que sur la Moselle.

Remy GRATIER-DE-SAINT-LOUIS

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Ces petits aménagements que vous n'avez pas forcément vus. A force de passer devant, vous les avez peut-être ratés. Enfin, jusqu'à maintenant : les employés de nos services techniques ont mis en place deux aménagements pour vous faciliter la vie et agrémenter le paysage.

C'est le printemps. Avec lui, l'envie de s'oxygéner, bouger, marcher et redécouvrir peut-être les rues de notre village. Si vous prenez la direction de la Moselle en passant par la rue de l'Etang, vous tomberez alors sur deux aménagements mis en place par les services techniques de la Mairie de Scy-Chazelles.

Le premier d'entre eux se situe en amont des terrains de football et fait office de passerelle vers l'aire de jeux pour enfants et adolescents. Autour d'un chemin goudronné plus sûr pour les familles, l'équipe de Michel Pierret a installé un parterre arboré pour rendre l'endroit plus esthétique et éclaircir la route vers les berges de Moselle.



Le second a sollicité l'imagination de toute une équipe et figurera parmi les réalisations remarquables des services techniques communaux. Collé au panneau « stop » qui jouxte le magasin Carrefour Market, un drôle de van est en effet venu se garer depuis quelques semaines. Décoré façon sixties, dans un vert qui n'échappera désormais à personne, ce van, modèle unique fait sur mesure selon ses créateurs, guidera les visiteurs désireux de se rendre à l'aire de camping-car 500 mètres plus loin. Et rapellera, s'il le fallait, que Scy-Chazelles ne serait pas ce village si agréable à vivre sans les nombreuses mains de ses services techniques...



Richard PERRET

CONCOURS

Jardins et balcons fleuris

Chaque année, la commune de Scy-Chazelles organise le concours des balcons et jardins fleuris. Tous les habitants sont invités à y participer. L'inscription se fait à la mairie à l'aide du bulletin à découper sur cette page ou bien par mail à l'adresse : mairie@mairie-scy-chazelles.fr

Les membres du jury viendront prendre des photographies des balcons, fenêtres, jardins... afin de déterminer les lauréats. Pour la catégorie 2, le passage du jury se fera sur rendez-vous fin juin. La mairie prendra contact avec les personnes inscrites.

Les membres du jury prendront en compte lors de leur passage :

- le cadre végétal ou la vue d'ensemble (harmonie des formes, couleurs et volumes, environnement...);
- la qualité et la quantité de décoration florale (proportionnellement aux tailles de jardins ou balcons...);
- la créativité artistique, l'originalité et la diversité (pas de fleurs artificielles);
- l'entretien général (pérennité, verdissement, propreté...).

Date limite d'inscription : **15 juin 2021**



**Bons
d'achats
à gagner de
50€, 100€,
150€**



Bulletin d'inscription

Nom

Prénom

Adresse

.....

Tél.

Email

Catégorie 1 : balcon - fenêtres

Catégorie 2 : jardin - cour - terrasse



LA BONNE NOUVELLE

Quel meilleur signe de bonne santé d'une commune que le nombre de ses enfants ?

Notre école maternelle aux effectifs abondants en est bien la preuve et nos « petits bouts » s'épanouissent dans un établissement bien équipé, lumineux et dynamique. Eh bien en septembre, à la rentrée, l'efficacité de l'équipe des enseignantes, M^{mes} Adam, Znidaric et Taite et de leurs aides, Morgane, Julia et Manon va se renforcer ; nous avons eu le plaisir d'apprendre la création d'un nouveau poste à Arc-en-Ciel, donc l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle que la municipalité réclamait au vu du nombre de nos enfants. Cette nouvelle classe s'installera dans les locaux de l'école Bernard Rabas, qui est aussi proche que possible des salles spécifiques, salle de motricité, toilettes des petits et cour de récréation récemment rénovée. Les enfants de



Grande Section, 24 au maximum, qui la fréquenteront bénéficieront donc d'un accès sécurisé aux aménagements utiles à leur progression et essor. Par ailleurs, la proximité géographique de la classe de CP les préparera doucement à un passage vers les classes de primaire sans coupure ni accroc.

C'est donc en toute sérénité que l'équipe de M^{me} Taite, la directrice, se prépare à l'arrivée de ce « renfort » bien utile ; la salle sera bientôt équipée de meubles tout neufs, prêts à accueillir la génération montante !

Bienvenue à tous ! Et bonne santé à notre école !

APRÈS L'ÉCOLE

Les enfants sont à la "garderie" ? Non, pas du tout ! Ils bénéficient des services compétents de la structure périscolaire ! Et ce n'est pas la même chose ! Ce terme réducteur de « garderie » ne rend pas compte d'une réalité bien plus complexe, professionnelle et éducative que l'on croit.

Notre « péricope » profite de cette proximité avec les écoles et la bibliothèque, sans oublier le vaste Espace Liberté et la cour récemment repensée et réaménagée. C'est un cadre propice à la fois à la continuité pédagogique et à l'innovation éducative. L'équipe de douze personnes qui la compose a des compétences certaines et variées et en commun un fort souci de l'enfant, de sa sécurité, de sa progression et de son bien-être.

Concrètement, c'est l'accueil du matin, la pause de midi, la décompression du soir, les mercredis récréatifs et bien sûr pour les volontaires, les ateliers du centre de loisirs des petites vacances et de l'été. Ces phases ont une utilité, certes, pour les familles mais aussi un objectif éducatif, celui d'apprendre aux enfants à vivre ensemble, à se respecter, à assimiler et mettre en pratique les règles du bien vivre au quotidien autour de thèmes clairement définis et énoncés par la commune et par l'équipe : comme à l'école, comme à la maison ! On travaille en jouant sur l'éveil au goût, sur des animations, des découvertes, des initiations, on écoute les enfants, et quand

l'école a besoin de « renforts » comme pour les sorties « vélo » par exemple, c'est encore au « périsco » que l'on s'adresse. L'équipement en matériel, tant sportif qu'humain, pédagogique et éducatif permet cette richesse mais on n'hésite pas à faire appel à des éducateurs extérieurs et spécialisés en cas de projet spécifique. Enfin, le fonctionnement de cette structure favorise une souplesse que beaucoup de communes et de parents nous envient : réservation en ligne, même tardivement, adaptation aux besoins ponctuels des familles, dialogue permanent avec Sandrine Prati-Steiler, la directrice, sont autant d'atouts qui en font un lieu de vie et d'épanouissement.



La mesure du bruit pour sensibiliser les enfants.



Laetitia, Sandrine, Françoise, Nadine, Jessica, Estelle, Nathalie, Marie-Louise et Candys sont les « bonnes fées » qui veillent sur les enfants, petits ou plus grands et les « gardent », certes, mais surtout les guident, les éveillent, les sensibilisent à l'environnement, à l'autre, à soi-même. Merci donc et bravo à cette équipe dynamique et accessible, affectueuse et attachante.

C'est bien plus qu'un service, c'est un réel avantage et un bienfait à Scy-Chazelles.

Claire Adam

LES SOURCES DU MAL

Pour son dernier roman, Rémy Gratier de Saint Louis innove avec une enquête menée à Scy-Chazelles par quatre adolescents. De nombreuses péripéties les attendent.

D'entrée ce roman de Rémy Gratier de Saint Louis nous plonge dans l'atmosphère énigmatique de ce qui, débutant comme un thriller archéologique, vous entraînera pages après pages, dans les méandres fantastiques d'une légende bien de chez nous.

Dans son roman « Les Sources du mal », l'auteur installe son intrigue à Scy-Chazelles. Bien que rédigé en 2018, cet étonnant récit s'appuie sur l'actualité de notre commune, puisque l'action démarre au moment où les premiers coups de pelle mécanique sont donnés pour la construction du nouveau cimetière. Nous faisons alors la connaissance d'un sympathique groupe d'archéologues ainsi que de quatre adolescents du village qui, visiblement aussi intrépides que curieux, semblent bien décidés à percer le mystère qui entoure l'étrange et énorme pierre ronde mise au jour par les ouvriers de l'entreprise chargée du terrassement. Une découverte surprenante qui plonge la municipalité et les membres des services archéologiques dans la plus grande des perplexités. Soudainement, l'auteur fera délicieusement basculer l'ambiance du récit dans le suspense et l'étrange.

Frissons garantis !

Yannick GROUTSCH

Alors qu'une équipe d'archéologues est missionnée pour mener une fouille préventive sur le site, plusieurs événements étranges vont perturber ces opérations. Une atmosphère dérangement entourera bien vite les lieux qu'observent avec intérêt quatre jeunes curieux avides de mystères.

Un climat particulièrement pesant s'installera bientôt au village quand, venant s'ajouter à une soudaine et inexplicable prolifération de serpents sur les coteaux du mont Saint-Quentin, un crime sordide sera commis à Scy-Chazelles. Au fil des pages de ce captivant récit, les archéologues, les policiers ainsi que les quatre adolescents vont prendre conscience que, si les uns étaient partis pour ce qu'ils pensaient n'être qu'un travail de routine et les autres pour un innocent jeu d'exploration, leurs destins se retrouveront liés par les sources du mal.

Rémy GRATIER DE SAINT LOUIS

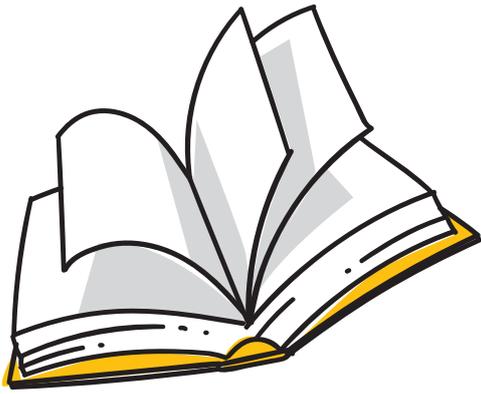


« En ce début d'été caniculaire, une surprenante découverte déconcerte les membres des services archéologiques en charge de ce qu'ils pensaient n'être qu'un simple site de fouilles préventives situé sur la commune de Scy-Chazelles.

Isabelle Beaupré, une archéologue venue de Paris s'est récemment installée à Metz afin de diriger des fouilles sans se douter qu'elle est sur le point de faire la plus terrifiante des découvertes.

De leur côté, désireux de percer le mystère qui entoure le chantier du futur et contesté cimetière communal, quatre intrépides adolescents, décident de mener leur enquête, inconscients des dangers auxquels ils s'apprentent à s'exposer. »

LES SOURCES DU MAL
Aux éditions Legacy
Disponible dans toutes les bonnes
librairies et sites de vente en ligne.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale traite des sujets de société importants au travers d'animations bienvenues. En outre, les enfants de tous âges apprennent à s'épanouir grâce aux livres.

Un projet qui crée des liens

En novembre 2020, dans le cadre de la manifestation *Esprits Livres*, en partenariat avec la DLPB (Bibliothèque départementale), la bibliothèque municipale a été la première à inaugurer le projet, initié par l'association IN FACT, *Fraternité : les lettres voyageuses* - création intergénérationnelle. Cette création consiste à écrire une lettre dans laquelle on relate un geste fraternel reçu, donné, ou que nous aurions aimé recevoir. L'idée est aussi que ces lettres se partagent, qu'elles voyagent... Trois lectrices de la bibliothèque de Scy-Chazelles ont participé à cette action en rédigeant les toutes premières lettres de cette création. Sous la conduite des comédiennes Elisabeth Drulhe et Carine Cotillon, fondatrices et membres de l'association IN FACT, les lectrices ont lu leur lettre lors d'une restitution publique filmée.

Aujourd'hui, les lettres voyageuses ont fait des petits. Le projet prend de l'ampleur. L'association IN FACT a travaillé avec des lycéens (Essonne), des résidents d'EPHAD, des particuliers... Les lectrices de Scy-Chazelles ont reçu des réactions suite à la diffusion de leur lettre. N'hésitez pas à découvrir et à écouter les vingt-six nouvelles contributions que compte, à ce jour, cette création.

<https://soundcloud.com/user-771198280/sets/les-lettres-voyageuses>

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre cette initiative de création partagée, suivez les indications depuis le site de l'association IN FACT.

<https://www.asso-infact.fr/infusion/fraternit%C3%A9-les-lettres-voyageuses/>

Histoire locale : retour sur l'événement « Moselle déracinée »

Pendant un mois, la bibliothèque s'est fait l'écho de l'événement départemental "Moselle déracinée". Durant la Seconde Guerre mondiale, près de 200 000 mosellans ont été évacués ou expulsés. Pour faire perdurer cette page de notre histoire locale, la bibliothèque a conduit trois actions : une sélection d'ouvrages autour de ce thème a été proposée aux lecteurs, un Café littéraire durant lequel les participants ont présenté des livres liés à la thématique du déracinement s'est déroulé en visioconférence le 6 février, et l'accueil de l'exposition « Les Enfants de la Résistance », prêtée par la DLPB (Bibliothèque départementale) s'est tenu du 16 au 27 février.



De la poésie en tranche !

Le jeu des *Tranches poétiques* consiste à empiler des livres les uns sur les autres afin de former des messages ou poèmes avec les titres notés sur leur dos. Les élèves de CM1 et de CM2 se sont prêtés au jeu et ont réalisé collectivement une trentaine de tranches poétiques. Celles-ci ont été soigneusement photographiées par Claude, bénévole à la bibliothèque, afin de pouvoir être exposées après mise en forme. Les élèves ont fait preuve de créativité tout en réfléchissant sur la langue : comment construire une tranche poétique « qui marche » ? Qu'est-ce qui fonctionne ? Pourquoi ça ne fonctionne pas ?

Le fruit de leur démarche donne un résultat empreint d'humour, de poésie et de jeux sur la langue que vous pouvez découvrir à la bibliothèque. Félicitations à eux !



Les tout-petits aussi

Le 23 mars, nous avons eu une première visite de nos voisins d'en face. Les enfants de la micro-crèche, accompagnés de leurs éducateurs ont traversé la rue pour venir découvrir la bibliothèque et profiter d'un temps de lecture. Les relations de voisinage étant au beau fixe, nous les accueillons désormais une fois par mois, avec grand plaisir !

Appel à idées : un nom pour la salle vitrée

106 lecteurs de la bibliothèque ont donné leur avis en glissant leur bulletin de vote dans l'urne-boîte aux lettres. La salle vitrée s'appelle désormais *L'Aquarium*.

Voici le détail du scrutin :

- 3 bulletins nuls ;
- 21 bulletins pour *Le Bocal* ;
- 32 bulletins pour *L'Atelier* ;
- 50 bulletins pour *L'Aquarium*.

Merci à tous pour votre participation, à l'équipe des bénévoles pour les 3 noms proposés et à Romane pour le dépouillement.



13 coups de cœur : quand on aime, on ne compte pas !

Dans le cadre de l'accueil des classes de CM1 et CM2 à la bibliothèque, les élèves vous proposent leur coup de cœur. Tous les titres présentés font partie des collections de la bibliothèque. De quoi susciter de nouvelles envies de lectures... (voir pages suivantes)

Estelle LEOPOLD et
Madeleine NEYHOUSER

Conditions d'accès

COVID-19

En application du protocole sanitaire actuel :

- 3 personnes maximum à l'intérieur des locaux (les familles comptant pour une unité)
- Port du masque obligatoire à partir de 6 ans
- Lavage des mains en entrant
- Respect des gestes barrières et de la distanciation physique

Prêt

- 4 documents pour une durée de 3 semaines. La durée du prêt peut être prolongée sur demande.
- Les documents sortis peuvent être réservés.
- Les documents adultes ne sont pas empruntables sur un compte lecteur « enfant ».

Horaires d'ouverture

<u>Mardi</u>	matin réservé aux scolaires 13h00-17h00
<u>Mercredi</u>	9h00-12h00 13h00-17h00
<u>Jeudi</u>	matin réservé aux scolaires 13h00-17h00
<u>Vendredi</u>	matin réservé aux scolaires 13h00-17h00
<u>Samedi</u>	9h00-12h00 13h00-17h00

Inscription

L'accès à la bibliothèque et la consultation de documents sur place sont libres et gratuits. Si vous souhaitez emprunter des documents, une cotisation annuelle vous sera demandée.

Scy-Chazelles : 5,00 €

Autres communes : 7,50 €

L'inscription pour l'emprunt de documents est gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans, quelle que soit sa commune de résidence.

Gratuit pour :

- Les moins de 18 ans
- Les étudiants
- Les demandeurs d'emploi
- Les bénéficiaires du RSA
- Les personnes handicapées, sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois



LES COUPS DE COEUR DES ENFANTS

Les Carnets de Cerise

Le zoo pétrifié

d'Aurélié Neyret et Joris Chamblain / Ed. Soleil

Cerise raconte comment elle fait renaître un zoo. C'est une BD d'aventure. J'ai bien aimé car il y a du suspense. *Louise*

La Rose écarlate Tome 1 -

Je savais que je te rencontrais

de Patricia Lyfoung / Ed. Delcourt
Le personnage principal s'appelle Maud. Son père est mort : quelqu'un l'a assassiné. Maud veut le venger et elle part à Paris. Elle est amoureuse d'un bandit qui s'appelle « Le Renard ». J'ai aimé cette bande dessinée car elle comporte de l'aventure et que l'héroïne ne baisse jamais les bras. *Asma*

Chien pourri fait du ski

de Colas Gutman et Marc Boutavent / Ed. L'Ecole des loisirs

C'est un roman que j'adore. Attention : il y a beaucoup de jeux de mots sur les animaux !

Chien Pourri et Chaplapla sont des amis qui vivent dans une poubelle parisienne. Un jour, Chien Pourri lit le journal « Parichien ». A l'intérieur : une annonce pour être chien de traîneau. Il s'agit de traîner les poubelles à la station Chameaunx. Les amis partent depuis la gare du Lion. J'aime ce roman car Chien Pourri et Chaplapla sont très drôles et ne comprennent pas grand-chose à ce qui leur arrive. *Yann*

La Boîte à musique

de Carbone et Gijé / Ed. Dupuis
Nola part à Pandorient grâce à une boîte à musique. Nola n'a normalement pas le droit d'y aller. Mais malheureusement, à Pandorient, on fête les 350 ans du roi Hectorian 1er. C'est gênant pour Nola car il y a plein de monde dans les rues et c'est difficile pour elle de passer inaperçue. Cyprien, l'ami de Nola a un secret. Nola aimerait le connaître. Avec ses amis, Nola mène une enquête pour le découvrir. J'ai bien aimé cette BD parce qu'il y a beaucoup d'actions et j'aime vraiment beaucoup l'histoire, et les illustrations sont vraiment belles. *Manon*

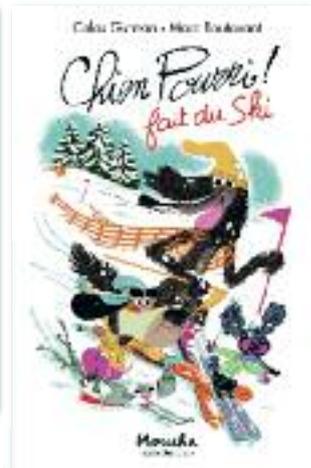
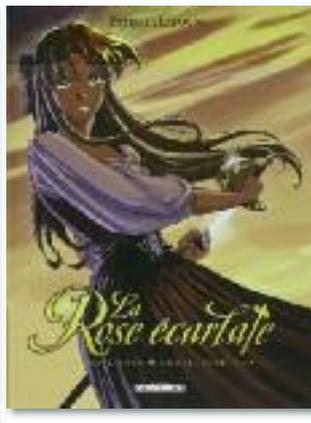
Cette bande dessinée a pour thème l'amitié. Elle raconte l'histoire de Nola qui vit seule avec son père depuis la mort de sa mère. Le jour de son anniversaire, son père lui offre une boîte à musique qui appartenait à sa mère. Elle découvre que cette boîte à musique peut l'emmener à Pandorient, une ville secrète. Et c'est là que l'aventure et l'amitié commencent à éclore dans l'histoire. J'aime bien ce livre car il est différent de ceux que j'ai déjà lus. Les dessins, les couleurs sont très jolis. L'histoire de Nola qui vit seule avec son papa m'a touchée. *Clara*

Allez les Bleus !

de Jenfèvre et Sulpice / Ed. Bamboo
Cette BD parle de matchs de foot. L'équipe s'appelle FC Palajoy. Il y a un entraîneur et des footballeurs. Toute l'équipe est nulle et l'entraîneur ne sait pas comment faire pour améliorer les résultats du club. J'aime ce livre car il est rigolo. *Enzo*

Tu mourras moins bête

de Marion Montaigne / Ed. Ankama
C'est une BD comique qui parle de médecine dont les illustrations sont drôles. Le professeur Moustache et son copain Nathanaël font beaucoup de blagues mais en même temps, ils expliquent plein de choses scientifiques ou en rapport avec la médecine. *Nine*



Louna

de Macy Kata Connelly / Ed. Milan
 J'ai aimé ce livre parce que c'est un livre fantastique. Louna est une jeune fille mi-humaine mi-animale qui doit sauver les filles de Bryre. Bryre est le nom d'une ville imaginaire. Un terrible sorcier a jeté une malédiction sur les filles. Cette malédiction : c'est une terrible maladie que personne ne peut soigner. Mais Louna va les sauver.
Maëlle

Mentir aux étoiles

d'Alexandre Chardin / Ed. Casterman
 Léon, un garçon différent des autres, rentre au collège. Cette année, il a décidé que ce serait sans son AVS, Véronique. Il se fait embêter par deux garçons de 3^{ème}. C'est à cette occasion qu'il fait la connaissance de Salomé, une fille de 3^{ème}. Grâce à elle, il va prendre confiance en lui, il va savoir répondre aux autres et montrer à sa maman qu'il n'est pas un bébé fragile. Le moment que j'ai préféré, c'est quand Léon fait la connaissance de Salomé. Et le moment que j'ai le moins aimé, c'est quand la maman de Léon l'a accompagné au cinéma alors que Léon voulait y aller seul avec Salomé.
Louise

Sacrées sorcières

de Roald Dahl et Pénélope Bagieu / Ed. Rue de Sèvres
 J'ai bien aimé cette BD parce qu'elle est drôle et merveilleuse. Elle raconte l'histoire d'un petit garçon qui vit avec sa grand-mère. Un jour ils partent en voyage. Ils partent parce que la mamie veut changer d'air. Ils vont à l'hôtel et le petit garçon découvre qu'il y a une réunion secrète de sorcières. Elles ont des griffes et se grattent la tête pour retirer leur perruque. Le petit garçon prend peur car il comprend que les sorcières veulent attaquer tous les enfants.
Maëva

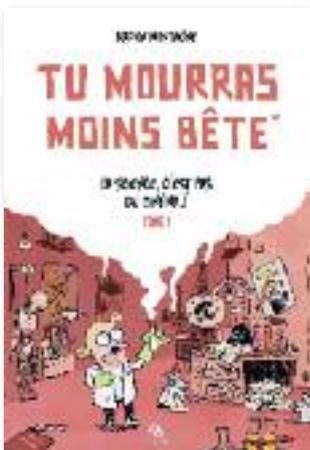
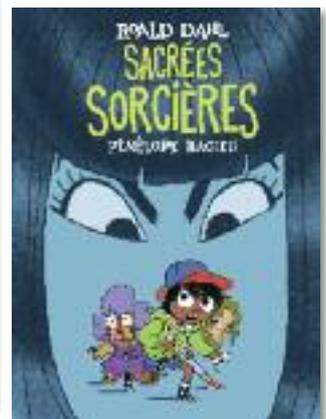
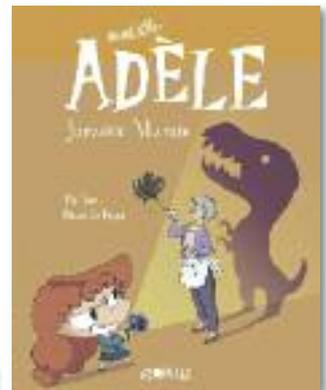
Série Mortelle Adèle

de Mr Tan et Diane Lefeyer / Ed. Tourbillon
 Cette collection est vraiment bien. Ce que j'aime avec ces bandes dessinées, c'est ce que fait Adèle, l'héroïne : elle fait des choses complètement folles. Par exemple, dans Jurassic Mamie, elle crée un zombi qu'elle appelle Owen. Et en plus, à chaque page, il y a une histoire différente.
Lucie
 Il y a une fille : Adèle. Elle fait plein de bêtises. Son ami imaginaire est Magnus, sa meilleure amie s'appelle Jennyfer. Jade et Miranda sont ses ennemies, elle les appelle les tops modèles. Ajax, le chat qu'elle déteste. Geoffroy est amoureux d'Adèle mais Adèle le déteste. Dans une des

blagues, elle surnomme ses parents « dangerous punissus ».
 J'aime ce livre parce qu'Adèle fait des bêtises qu'on ne peut pas faire dans la vraie vie.
Romane

Magic 7 Tome 1 - Jamais seuls

de Kid Toussaint et Rosa La Barbera / Ed. Dupuis
 J'ai bien aimé cette BD car je l'ai trouvée rigolote. Elle comporte des aventures et de la magie. Il y a sept enfants qui ont hérité de pouvoirs magiques. Ils doivent sauver leur ville.
Léna





URGENCES

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

Usine d'Electricité de Metz

03 87 34 44 44

Distribution eau potable

VEOLIA 0 810 463 463

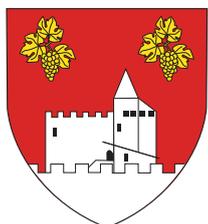
Régie de l'eau de Metz Métropole

03 72 60 60 40

GrDF

Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33

Raccordement 09 69 36 35 34



Scy-Chazelles

MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

03 87 60 07 14

mairie@mairie-scy-chazelles.fr

www.mairie-scy-chazelles.fr

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr A. Fanara

2 rue Jeanne d'Arc - Scy-Chazelles

07 49 45 94 15

CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier

9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz

03 87 60 56 08

Dr A. Iser

18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz

03 87 60 34 96

CABINET MÉDICAL

15 rue du G^{al} de Gaulle

Longeville-lès-Metz

Dr A. Mabile 03 87 30 13 40

Dr A. Marly 03 87 34 42 92

PHARMACIE

Pharmacie de Longeville

92 rue du Gal de Gaulle

Longeville-lès-Metz 03 87 30 54 51

Pharmacie de la Plage

rue de Metz - Moulins-lès-Metz

03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

F. Lesieur et J. Durkalec

91b voie de la Liberté

03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES M. Bauer

50 bd St Symphorien

Longeville-lès-Metz 03 87 17 28 35

INFIRMIÈRES

CABINET D'INFIRMIÈRES

S. Capovilla et V. Prette

16 voie de la Liberté

03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63

L. Fauconnet et S. Schneider

06 61 61 90 18

N. Schmitt-Walpœl

2 ch des Brayes 06 30 37 85 55

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. Pierlot et A. Varré

62 voie de la Liberté 03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE E. Poignon

67 voie de la Liberté 03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

AK. Lithfous

67 voie de la Liberté 03 87 60 43 43

OSTÉOPATHE D.O. M. Kiffeurt

sur RDV - 17 voie de la Liberté

03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

MASSEUR

J. Parmentier et V. Prette

16 voie de la Liberté 03 87 32 72 19

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

S. Fenninger

67 voie de la Liberté 06 02 24 36 41

DIVERS

La Poste - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631

Presbytère catholique

4 rue des Moulins

Moulins-lès-Metz

09 80 33 83 76

Presbytère protestant

Christian Benard

3 bis chemin de Gorze

57530 Arnville - 06 20 30 19 59

Taxi JM 5 voie de la Liberté

03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27

Enlèvement des encombrants

03 87 20 10 10

Déchetterie d'Ars-sur-Moselle

(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer.,

ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. :

9h30 - 12h30)

Haganis - Service clients :

03 87 34 64 60

www.haganis.fr

Bibliothèque 03 87 60 35 52

bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

(Mar., jeu., vend. 14h-18h, Mer.

8h30-12h et 14h-18h, sam. 9h-12h

et 14h-16h)

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

Crèche « Les Scyogoneaux »

1 impasse de l'Archyre

mc.scychazelles@aasbr.com

03 87 61 24 92

Relais Assistantes Maternelles

"St-Quentin" 03 87 31 19 23

Relais Assistante Sociale

Centre Médico-Social

7 pl Jean Schaff - Montigny-lès-Metz

03 87 66 13 00

CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination

Metz Campagne 03 87 34 03 46

ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement

www.adil57.org

Maison de la justice et du droit

03 87 18 50 68

Numericable - Service client

3990 (0,80 cent mise en relation puis coût d'un appel local)